



Communiqué de presse

26 octobre 2022

Les populations d'aigles royaux progressent sur le territoire national

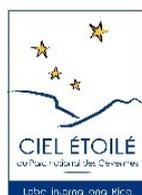
A l'initiative de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et du Parc national des Cévennes, Florac a accueilli les 21 et 22 octobre dernier, une cinquantaine de membres du réseau national « Aigle Royal » afin de partager les connaissances acquises sur ce magnifique rapace emblématique des montagnes françaises.

En raison de sa destruction, l'Aigle royal était menacé d'extinction dans les années 60. Il aura fallu attendre des décennies pour que sa population progresse. Au niveau national, à l'heure actuelle, on estime entre 625 et 644, le nombre de couples nicheurs, dont 60 % dans les Alpes. Au moins 41 couples sont présents dans le Massif Central dont 15 sur le territoire du Parc national des Cévennes.

D'une envergure de 2 à 2m20 pour un poids compris entre 3,8 et 5,2 kg, l'Aigle royal est un super prédateur. Son régime alimentaire est composé de 60 % de mammifères. Il chasse également une quarantaine d'espèces d'oiseaux et est occasionnellement charognard.

Son nid, appelé « aire » est solidement construit dans une falaise ou dans un arbre. L'aigle présente une très grande sensibilité aux dérangements pendant la période de reproduction. Toute intervention humaine peut provoquer l'abandon de l'aire. Le Parc national des Cévennes a été l'un des premiers à mettre en place des périmètres de quiétude pour préserver sa tranquillité. La reproduction s'effectue à partir du mois de février pour donner naissance à 1, 2 ou exceptionnellement 3 aiglons à la mi-mars. Les jeunes effectueront leurs premiers vols à partir de la mi-juillet. Depuis 2012, dans le Massif central, quelques 144 aiglons ont été bagués et 74 d'entre eux ont été équipés de balises GPS afin de suivre leurs déplacements.

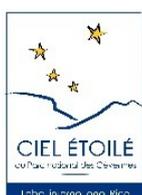
Si les populations se portent bien, plusieurs menaces pèsent sur elles, les principales étant liées au dérangement, aux parcs éoliens et aux lignes hautes tensions. Des efforts sont faits pour neutraliser ou équiper de dispositifs anti-collision ces dernières.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

A l'occasion de la rencontre du réseau national, une projection grand public gratuite du film « *Aigle et Gypaète, les Maîtres du Ciel* », s'est déroulée à la Genette verte. Près d'une centaine de personnes ont été plongées dans une fabuleuse odyssee aérienne qui a pour théâtre la splendeur des Alpes sauvages. Le public a pu échanger longuement avec l'un des trois réalisateurs, Erik Lapied, sur ce film dont le tournage a duré 7 ans et qui a été primé à de nombreuses reprises.



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières